

**Rémi Lenoir**  
*Université de Paris I.*

## **Famille ou mode de reproduction de la structure sociale ?**

On ne peut comprendre les formes particulières des luttes de classes que sont les luttes de classement qu'à condition de dépasser l'opposition, que la sociologie doit originellement effectuer pour rompre avec les prénotions de la sociologie spontanée, entre la représentation et la « réalité » (qui est la représentation légitime). Cet objectif ne peut être atteint qu'en incluant dans l'analyse les luttes destinées à manipuler les représentations de la réalité, y compris les luttes scientifiques. C'est tout particulièrement le cas de la sociologie de la famille car la famille est une représentation qui donne lieu à de multiples luttes au point où la recherche proprement sociologique pourrait bien ne consister qu'à prendre pour objet les définitions de la famille et les enjeux sociaux dont elles sont le produit (Lenoir, 2003). Sont notamment le produit de ces luttes les catégories que le sociologue utilise pour faire ses analyses et qui ont contribué à fabriquer la famille à l'état de représentation telle que nous la connaissons et la reconnaissons (famille légitime, famille naturelle, famille nombreuse, famille restreinte, famille monoparentale, famille recomposée...). Sans doute, la « famille » existe-t-elle bien mais à l'état de réalité historique, celle que le démographe, l'anthropologue ou le sociologue peuvent mesurer, mais ce qui est mesuré est le produit des luttes au terme desquelles a pris forme une certaine représentation de la famille et de la morale qui lui est liée, et qui change selon la place que la famille occupe dans l'ensemble des instruments concourant à la reproduction des structures sociales.

On parle de classes d'âge et de classes sociales. Peut-on parler de « classes familiales », de « classes de familles » ou encore de « familles de classe » ? En effet, n'employait-on pas communément des expressions comme celles de « famille paysanne », de « famille ouvrière », de « famille bourgeoise » ou encore de « famille aristocratique » ? Ces expressions étaient encore fréquentes au début des années cinquante en France. Depuis, les classifications familiales ne se font plus selon les classes sociales mais en fonction de leur « type », c'est-à-dire de leur composition et de leur structure interne : famille restreinte, famille nombreuse, famille élargie, famille conjugale, famille patriarcale et, aujourd'hui, famille recomposée, famille monoparentale, famille homoparentale.... L'expression « famille de classe » sonne, si mal, ne serait-ce qu'à l'oreille mais aussi dans nos structures mentales, qu'elle paraît désormais comme antinomique. Et les classifications des familles en fonction des classes sociales paraissent désormais d'un autre âge.

Ne peut-on s'étonner que la famille soit, aujourd'hui, le plus souvent pensée en elle-même et pour elle-même sans référence aux fonctions qu'elle assure dans ses relations avec la structure sociale et, plus particulièrement, avec la structure de la distribution des différentes espèces de capital entre les classes sociales alors qu'on sait qu'elle passe toujours au moins pour une bonne part par elle ? N'est-il pas paradoxal que la famille ne semble pouvoir être caractérisée socialement alors qu'elle reste un des principaux lieux de la

socialisation et continue d'être un des lieux les plus investis socialement ?

Cette abstraction n'est pas fortuite. Même lorsque la famille était dénommée socialement, cette qualification visait à définir un type de famille sans la mettre en relation (si ce n'est en pointillé et en négatif) avec celles des autres classes sociales. Tout se passe comme si la famille et les enjeux auxquels elle donne lieu, devaient être préservés face aux enjeux sociaux dont elle est cependant le produit. Et, de fait, elle a été constituée politiquement comme telle, notamment par les mouvements familialistes qui se sont formés en France à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle face à la montée des forces socialistes et de l'idéologie politique de la lutte des classes : la « famille », lieu de tous les consensus, était alors opposée – et le reste toujours à bien des égards – à la « classe sociale », édifiée simultanément comme principe de tous les conflits et de tous les désordres (Lenoir, 2003).

Les pays, comme la France, où la famille est constituée en tant que catégorie politique sont des pays dans lesquels les théories de la famille se sont mises à exister comme si elles représentaient l'expérience première du monde social. A ce propos, on pourrait paraphraser ce que Bourdieu disait de la logique : la famille « pure », c'est-à-dire « normale », intemporelle et universelle est l'inconscient social de ceux qui ont inventé la « famille » comme catégorie de l'action politique. En effet, il ne peut y avoir de « famille », comme catégorie politique, que lorsqu'il y a une théorie des structures familiales qui devient socialement crédible. Ceci a été, particulièrement, le cas à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'invention des sciences sociales (psychologie, démographie, sociologie, ethnologie) et médicales (pédiatrie). La famille devint alors l'objet de discours politiques, en l'occurrence et essentiellement, une morale avec ses spécialistes, ses organismes et ses dispositifs, ses représentants et ses militants, autant d'acteurs qui vont contribuer à

constituer la famille comme une sorte d'évidence du monde social (Lenoir, 1999, 75-100). Ce n'est peut-être pas un hasard si, à la différence de l'Angleterre et de l'Allemagne, la famille a été l'objet privilégié qu'ont étudié les fondateurs de la sociologie française, que ce soit Le Play, bien sûr, mais aussi Durkheim dont le premier cours à l'Université fut consacré à la famille et dont une bonne part de ses écrits et de ses interventions lui furent consacrés.

Halbwachs parlait de « parenté toute nue » (Halbwachs, 1952, p. 162) pour désigner « l'idée de famille », selon l'expression de l'époque, c'est-à-dire la représentation de la famille comme structure abstraite (des propriétés sociales, seules susceptibles, à ses yeux, de la caractériser), anhistorique, éternelle, naturelle, bref la famille sous forme d'idée, celle que théorisaient notamment la démographie et l'ethnologie de son temps (Lenoir, 2004a, pp. 199-218). Le familialisme dont relevaient la plupart des études sur la famille d'alors et contre lequel Halbwachs – comme Durkheim – ne cessait de se démarquer, n'était pas seulement un parti pris démographique et une morale de la vie privée. C'était une conception générale du monde social qui faisait de la famille le principe de toute chose, fût-elle la chose publique: par exemple, l'organisation de la vie politique (« vote familial »), la redistribution des richesses (« quotient familial »), la morale de la vie publique (« ordre familial »), etc. C'était une vision du monde qui accédait alors au statut officiel d'une évidence, d'une évidence officielle, si l'on peut dire. Pour rompre avec l'illusion de l'évidence et donc de cette évidence là, il faut en faire la théorie et la genèse. Ceci suppose avant tout de faire la théorie du monde social comme monde historique, mais – et c'est tout aussi important – sans oublier que cette théorie est élaborée contre l'idée la plus communément partagée, à savoir que la vérité du monde social – et tout particulièrement de la famille – est d'être

immédiatement perçue comme un monde naturel (Lenoir, 2004b, 27-45).

En effet, la théorie scientifique du monde social n'aurait sans doute pas rencontré tant de difficultés à se faire admettre si le monde social ne se présentait pas comme un monde, fondé en nature. Pourquoi le monde social apparaît-il comme évident, c'est-à-dire comme ne pouvant être autrement ? Si l'on accepte l'idée que le monde social et le monde représenté sont homologues dans la mesure où les structures à travers lesquelles est objectivement construit le monde social sont ajustées aux structures selon lesquelles il est perçu, expliquait Bourdieu, on peut déduire qu'au commencement est la reconnaissance, cette forme de connaissance immédiate du monde social qui implique la reconnaissance de la légitimité du monde social telle qu'il se donne à voir, par abstention (« cela va sans dire », « cela crève les yeux »), ne serait-ce que par défaut (« qui ne dit mot consent »). La reconnaissance est une des formes de la croyance (« c'est ainsi », « ainsi soit-il »), c'est-à-dire la forme typique de la méconnaissance.

Aussi, la connaissance adéquate du monde social ne peut-elle venir que d'une rupture de la méconnaissance, d'une destruction de la croyance que le monde est tel qu'il est. C'est pourquoi la science sociale commence par une sorte de sacrilège. La *doxa* est, on le sait, ce qui est accordé comme allant de soi, sans que l'idée ou l'intuition de la mettre en question puisse même émerger. La science sociale ne peut donc commencer qu'en affirmant que le monde social n'est pas ce qu'on croit. Bref, le rapport entre la connaissance pratique et la connaissance savante ne peut se poser qu'en termes de rupture. La sociologie comme toute science a commencé avec la mise en suspens de cette forme d'adhésion première au monde que Bachelard appelait « l'expérience première » et qu'il considérait comme le premier des « obstacles

épistémologiques » (Bachelard, 1980, pp. 23-54).

Cette rupture est singulièrement nécessaire s'agissant de la famille. Il suffit de penser à des injonctions comme « c'est ton père » ou « c'est ta fille » pour sentir combien l'ordre social va sans dire, inscrit qu'il est dans l'ordre des choses, des mots, des sentiments et des affects. Le fait que cette structure sociale existe tant à l'état de biens (« biens de famille ») qu'à l'état incorporé (« esprit de famille » « air de famille ») est épistémologiquement important parce que les structures selon lesquelles le monde social est connu, on l'a dit, sont les structures selon lesquelles le monde social est lui-même construit. Qu'on pense seulement au mode familial de construction des mythologies et des religions où tout est représenté en termes de parenté et de relations de famille. En effet, la famille est l'univers social typique où le mode de connaissance repose sur la correspondance immédiate entre les structures incorporées et les structures objectives, comme le rappelle par exemple le primat de la ressemblance comme mode de classement, la ressemblance et les modes d'apparement qu'elle opère étant une des formes premières de la connaissance (Lenoir, 2001, 347-377) : Lors d'une naissance, la première observation – au moins celle qui vient spontanément à l'esprit – n'est-elle pas celle qui concerne la ressemblance de l'enfant avec un membre de la famille ? (Vernier, 1991, 103-149).

D'où la question s'agissant de toute forme de connaissance objective de la famille : quelles sont les conditions qui permettent de mettre en suspens l'adhésion première à cette structure inséparablement sociale et cognitive qu'est ce qu'on appelle la famille ? Une façon d'y parvenir est de retracer l'histoire des catégories de perception de la famille, comme l'ont fait, chacun à leur façon, Marx et Weber à propos des catégories économiques, Durkheim et Mauss, Hubert et Halbwachs au sujet des formes de classification, ou encore

Elias concernant les structures de la personnalité. L'histoire sociale des catégories de perception ou des formes classificatoires du monde social fait, en effet, partie des conditions de l'accomplissement d'une science sociale car les concepts avec lesquels nous pensons le monde social sont le plus souvent des concepts indigènes à peine rebaptisés et qui ont cette propriété de lui être immédiatement adaptés, bénéficiant du même coup, on l'a vu, de la force de l'évidence et de ce qui tient à l'évidence, la croyance en ce qui est établi selon ce mode de certitude. Ainsi des catégories de parenté et de celles qui lui sont liées.

Aussi, l'analyse sociologique de la famille doit-elle s'attacher à établir, pour chaque période et dans chaque lieu, c'est-à-dire dans toute configuration singulière de facteurs sociaux, l'état du système des agents et des institutions qui concourent à la reproduction de la structure sociale, religion et instruments de maintien de l'ordre symbolique, (notamment le droit), structure de production économique et formes de consommation, système de formation et marché du travail, système de protection sociale et structure étatique qui, avec des poids, des moyens et des instruments différents, concourt au travail d'institutionnalisation et de perpétuation, bref, de naturalisation des représentations de la famille et de ce à quoi ces représentations renvoient en dernière analyse, ce qui définit l'essence du groupe. Le travail sociologique doit moins viser à retracer la genèse de la famille, si tant que cette expression ait un sens, que celle de ses représentations, inséparablement sociales et cognitives, d'en repérer les usages et les définitions, bref d'en définir les enjeux économiques, politiques et sociaux en relations avec l'ensemble des facteurs sociaux.

Ainsi, d'un point de vue sociologique, deux questions doivent toujours être posées à propos de la famille : qui en parle ? De quoi parle-t-on quand on en parle ?

En France que ce soit au XVI<sup>e</sup> siècle et aux enquêtes de noblesse, à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> et à l'instauration d'un système successoral égalitaire, ou, encore, à la crise de la natalité qu'à connue la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, autant de circonstances historiques pendant lesquelles les discours sur la famille se sont multipliés, bref lorsqu'il est publiquement question de la famille, c'est explicitement de l'ordre social qui fait problème, en particulier au sein des catégories dirigeantes. Ainsi par exemple au XVI<sup>e</sup> siècle, la montée de la bourgeoisie dans les structures de l'Etat monarchique, notamment au moyen de la vénalité des offices, menaçait la noblesse tant dans ses fonctions que dans son statut. D'où la question à cette époque : qui appartient à la noblesse et donc qui peut bénéficier des privilèges qui lui sont attachés ? Question qui en appelait immédiatement une autre : comment devenait-on noble ? Par la naissance, par la nature des biens possédés, par les fonctions exercées ? Le problème de la fonction sociale et politique de la famille et de l'hérédité était alors centrale : il déterminait très directement le statut et le rang dans l'espace social.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le problème se pose aussi, en d'autres termes bien sûr, mais il est toujours question de la « famille ». Avec l'effondrement des structures familiales traditionnelles, au moins dans les régions en cours d'industrialisation et d'urbanisation, la question est devenue la suivante : comment assurer l'ordre social pour des catégories sociales « déshéritées », comme on disait alors, c'est-à-dire celles qui n'ont pas de patrimoine à transmettre ? Autrement dit, sur quoi fonder la « famille ouvrière » – expression qui apparaît à ce moment là – qui ne soit pas la propriété ? Toutes les ébauches des systèmes de protection sociale et de droit social qui apparaissent à cette époque, ce qu'on appellera à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le « droit ouvrier », visaient à répondre à cette question. Et les réponses ont été autant de mesures et de dispositifs

qui étaient en contradiction avec ceux du code civil, de l'économie libérale et de la philosophie individualiste qui lui correspondent.

Mais la question du « paupérisme » se doublait d'une autre qui concernait tout autant l'ordre social. Elle intéressait plus encore les catégories dominantes car elle était liée aux fondements sociaux de leur position dans l'espace social. Il s'agit de l'émergence d'une nouvelle structure familiale, celle que Durkheim appelait la famille « conjugale ». Cette forme de famille a pour principe moins la gestion et la cession d'un patrimoine économique que la transmission d'une autre espèce de capital, le capital culturel de type scolaire, qui tend à se constituer en tant que tel dès cette époque. En effet, cette espèce de capital trouve alors à se valoriser sur le marché scolaire et sur le marché du travail des « capacités », comme on disait alors, et participe de la croissance d'un salariat bourgeois et petit bourgeois induit par le développement du capitalisme et des grandes entreprises ainsi que par la montée de l'administration d'Etat dans l'organisation des rapports sociaux.

L'apparition de cette notion et de ce à quoi elle renvoie – famille restreinte centrée sur l'éducation des enfants – est l'indice d'une transformation sociale beaucoup plus générale, le passage d'un mode familial de reproduction de la structure sociale à un mode de reproduction dans lequel la famille doit compter avec l'école et l'univers économique qui lui est associé, ce que Pierre Bourdieu appelait le mode de reproduction à composante scolaire. Aussi n'est-ce pas un hasard si la famille, c'est-à-dire sa représentation, dans les différents sens, ont été l'enjeu majeur de luttes politiques en France à cette époque.

En effet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la « défense de la famille » a opposé les deux institutions qui, en France, ont toujours fait de la famille et de sa définition un enjeu de leur pouvoir : l'Eglise et l'Etat (Gaudemet, 1994). Cette rivalité, qui a toujours existé à son sujet, a pris la forme

d'un conflit qui, aurait peut-être pu aboutir à une guerre civile si elle n'avait déjà eu lieu en 1870-1871 lors de la Commune de Paris tant les oppositions étaient socialement fondées. De la préhistoire de ce qui est devenu en France une « politique », ce qu'on appelle la « politique familiale », on doit retenir que le familialisme d'Eglise est apparu en tant que mouvement social dès la fin du 19<sup>ème</sup> sous la forme d'un ensemble différencié de mouvements philanthropiques se rattachant à la mouvance conservatrice qu'on appelle le catholicisme social. Il visait explicitement, en favorisant les « familles nombreuses », à restaurer un ordre moral reposant sur le respect du droit de propriété et des hiérarchies « naturelles », le rétablissement de la liberté de tester et des valeurs chrétiennes. La « défense de la famille », en cette période où les institutions républicaines tentaient de se consolider et où le mouvement ouvrier s'organisait tant bien que mal, a été un des principes d'unification d'actions dispersées mais qui étaient objectivement convergentes: maintien de l'ordre politique par la morale, dont la famille est à la fois l'emblème et le moyen. C'était le mode familial de reproduction de la structure sociale et l'ordre politique qui lui correspondait, qui étaient en cause et qui servaient de cause à défendre.

C'est pourquoi le discours sur le « libre choix des familles contre les empiétements de l'Etat », en l'occurrence l'école laïque, a cristallisé en cette période toutes les oppositions conservatrices, car l'école est devenue alors l'instance la plus puissante et la plus visible qui tend à concurrencer la famille en tant qu'instrument de redistribution, à chaque nouvelle génération, des positions dans la structure sociale. Le rapport à la « famille » concentrait toute une série d'attitudes cohérentes à partir desquelles les agents sociaux engendraient des pratiques qui étaient objectivement et subjectivement systématiques: rapports au système scolaire et au patrimoine, à la sexualité, au statut de la femme et à l'avortement, ou encore, dans

des domaines que structure tout autant la famille, le type d'autorité et la manière de l'exercer ainsi que, et plus généralement, le rapport à la sécurité sociale.

Mais à cette époque, les catégories sociales les plus conservatrices n'ont pas été les seules à « défendre la famille », c'est-à-dire l'ordre social qui leur permettait de maintenir leur position dans l'espace social. En effet, au même moment, la « défense de la famille » a mobilisé d'autres fractions des classes dominantes qu'on pourrait dire presque antagonistes des premières, notamment au regard du rôle et de l'importance de l'État dans la gestion des affaires civiles. Les animateurs de cette mouvance, qu'on appelle habituellement « nataliste », n'étaient pas des patrons d'entreprises, des hommes d'affaires, des chefs d'industrie, des officiers de l'armée, des agents de l'Eglise, ou des responsables d'organisations religieuses, mais des représentants de l'élite d'une république laïque et patriotique, celle qui, en France, a pris le pouvoir dans le champ politique à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, médecins, avocats, hauts fonctionnaires, enseignants, statisticiens, démographes et dirigeants politiques, élites dont la position tenait, au moins pour une part, à l'Etat.

Cependant, la qualification de « nataliste » pour désigner cette composante du mouvement familial, qui s'est particulièrement développée entre les deux guerres, tend à occulter que, comme pour la première, cette mouvance défend aussi une conception de la famille et de la morale qui lui correspond mais qui, à la différence du familialisme d'Eglise, a beaucoup à voir avec l'Etat. D'où l'expression « familialisme d'Etat » plutôt que natalisme, les deux mouvements étant, avec des modalités diverses, en faveur de la natalité. Mais avec l'apparition de ce nouveau type de familialisme, à une perception éthico-religieuse du monde social se substitue, une vision qu'on dirait aujourd'hui technocratique, d'inspiration scientifique et rationaliste. On parle alors de famille « normale », celle dont le nombre

d'enfants permet, d'après les statistiques, la perpétuation de la population, nombre bien éloigné de la « grande famille » et de son succédané la « famille nombreuse », fondée dans la nature des choses telle que la concevait le familialisme catholique. Pour les tenants du familialisme d'Etat, il s'agissait, en effet, par des moyens politiques et économiques de favoriser la natalité et, par là, la puissance économique et militaire de la nation et de l'Etat. La « défense de la famille » ne désignait plus, en ce cas, la restauration d'un ordre social dépassé et en déclin – ce que connotent les notions de « dénatalité », de « dépopulation », néologismes apparus à cette époque –, elle est solidaire de la transformation du mode de reproduction de la structure sociale, dont le patrimoine économique n'est plus le seul principe ni la seule finalité. Ce dernier passe désormais de plus en plus par des systèmes collectifs de redistribution de ressources qui sont peu à peu garanties par l'État (diplômes scolaires, prestations sociales, droits sociaux) et qui n'ont plus la famille sinon comme moyen au moins comme principe.

Ainsi, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, se sont mis en place, selon une chronologie propre, quatre dispositifs de gestion des populations qui ont tendu, sinon à se substituer, au moins à se juxtaposer au mode familial de reproduction : un marché du travail, un système scolaire qui dote et certifie les compétences culturelles et sociales acquises, un système collectif de protection sociale qui vise à assurer la permanence des ressources quels que soient les aléas de la vie, ainsi qu'une économie de consommation de biens et de services qui, pour l'essentiel, a pour moyen et pour fin la famille. Or, trois de ces modes de gestion des populations – les trois premiers – corrélatifs de l'apparition de la « famille conjugale », sont en crise à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle.

En effet, si la « crise de la famille » est en France un thème récurrent des débats publics et politiques, depuis les années 1960, elle semble essentiellement

désigner la transformation que connaît aujourd'hui le mode familial de reproduction à composante scolaire des élites bourgeoises et petites bourgeoises, le système d'enseignement n'assurant plus avec la même efficacité ses fonctions de reproduction aussi bien pour l'ensemble des classes que pour les catégories dominantes elles-mêmes (massification et déclin de l'université, dévalorisation du capital culturel de type intellectuel, voire de type scolaire, coût de plus en plus élevé de la socialisation familiale, etc.). Il suffit ici de mentionner les institutions sur lesquelles tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'elles posent problèmes : essentiellement l'école et l'Université, l'emploi et les différentes composantes des systèmes de protection sociale, autant de thèmes à dimensions multiples mais qui peuvent se ramener à une seule : crise du mode de reproduction à composante scolaire, qui affecte toutes les classes sociales mais plus précisément les fractions les plus intellectuelles des classes moyennes et supérieures (enseignants, chercheurs, médecins, avocats, artistes, travailleurs sociaux, infirmières) parce que l'essentiel de leurs investissements sont des investissements scolaires et parascolaires, autant de catégories sociales dans lesquelles les indicateurs d'anomie ou, mieux, d'anomalie familiale ont le plus augmenté (naissances hors mariage, taux de divorces, « recompositions » familiales, etc.).

Ainsi, s'agissant seulement de définir le sens du mot « famille » et la vision du monde qu'il implique, c'est toute l'histoire de l'espace social des discours (et de ce à quoi ils renvoient) dans lequel prennent sens les concepts et les notions qui sont liés à l'institution familiale, qu'il convient de faire : ceux qui désignent les enjeux (patrimoine, socialisation), les stratégies (alliance, fécondité, filiation), les instruments (école et tout ce qui lui est lié), les formes de transmission et d'échanges ainsi que les discours dont les mots valorisent ou disqualifient les compor-

tements et les groupes qu'ils désignent et qui renvoient à l'état des luttes sociales au terme desquelles se transforment le système des instruments qui contribuent à la reproduction de la structure sociale.

## Bibliographie

Bourdieu, Pierre (1993), « La famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100, pp. 32-36.

Bourdieu, Pierre (2000), *La domination masculine*, Paris : Seuil.

Gaudemet, Jean (1994), *Eglise et cité. Histoire du droit canonique*, Paris, Cerf Montchrestien.

Halbwachs, Maurice (1952), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, PUF.

Lenoir, Remi (1999), « La question familiale. Familialisme d'Eglise, familialisme d'Etat », *French Politics, Culture and Society*, 3-4, pp. 75-100.

Lenoir, Remi (2001), « La force des métaphores », in C. Bohn, H. Willems (Hg.), *Sinngeneratoren. Freund und Selbstthematisierung in soziologisch-historischer Perspektive*, UVK Verlagsgesellschaft mbH, Konstanz, 2001, p. 347-377.

Lenoir, Remi (2003), *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil.

Lenoir, Remi (2004a), « Halbwachs : démographie ou morphologie sociale ? », *Revue européenne des sciences sociales, Cahiers Vilfredo Pareto*, XLII, 2004, n°129, pp. 199-218.

Lenoir, Remi (2004b), « Durkheim et la famille. Entre sociologie et politique », in Johan Heilbron, Remi Lenoir, Gisèle Sapiro, *Pour une histoire sociale des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, pp.27-46.

Simmel, Georg ([1896-1897], 1981), « Comment les formes sociales se maintiennent », in *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, p. 181.